



Massérac, le 2 Avril 2019

Monsieur le Ministre de la Transition écologique, Monsieur le Ministre de l'Agriculture,

Le « Collectif sans Pesticides » est une association sur la région de Guémené Penfao en Loire Atlantique, dont les objectifs sont la défense de la santé de tous et la sauvegarde de la biodiversité confrontées aux pollutions qui dégradent la qualité de l'eau, de l'air et du sol.

1 - Les 20 000 habitants de la région concernée (Auessac, Conquereuil, Derval, Guémené-Penfao, Marsac-sur-Don, Massérac, Pierric, Saint-Nicolas-de-Redon) sont approvisionnés en eau « potable » via le captage de Massérac. Cette eau est prélevée dans la nappe phréatique qui passe sous la Vilaine et est redistribuée au robinet sans aucun traitement ou filtrage de pesticides.

Nous avons étudié les analyses issues du site <https://solidarites-sante.gouv.fr> pour la commune de Massérac, Loire Atlantique sur la période du 1^{er} Janvier 2016 au 21 février 2019. L'eau est jugée de façon chronique :

-Eau d'alimentation non-conforme aux exigences de qualité.

Les analyses montrent en effet le dépassement permanent des limites de qualité sur certains pesticides et métabolites présents dans l'eau du robinet à partir de la liste de l'ARS. Ces dépassements suivent une courbe en progression constante. Malheureusement, cette liste est très partielle et ne comprend pas les produits et leurs métabolites les plus utilisés par l'agriculture intensive de notre région.

Il est donc certain, comme vous le savez, que si tous les éléments présents dans notre eau, issus de cette utilisation de pesticides étaient analysés, l'eau ne devrait plus être distribuée à nos robinets.

Le président du SIAEP de Massérac vous a d'ailleurs alerté sur le sujet.

1 - Notre première demande est donc d'intervenir auprès des autorités locales et départementales pour assurer aux 20 000 citoyens de la région, une eau de qualité potable « sans pesticides » en installant une filtration à notre usine d'eau de Massérac, ou en approvisionnant la totalité des habitants de la Région via une interconnexion en provenance de Redon.

Nous vous demandons également que la liste de l'ARS des pesticides et métabolites à analyser dans notre région comprenne la totalité des pesticides et dérivés utilisés par les exploitants de la zone.

2 - Malgré cette forte pollution déjà présente, des projets d'extension d'élevage intensif sont prévus.

C'est le cas de l'extension d'une porcherie située à Saint Yves à Guémené Penfao, pour laquelle une enquête publique prolongée, avait été conclue, après de très nombreuses contributions des habitants de la région, par un rapport du commissaire enquêteur en

défaveur du projet sur de très nombreux arguments, mais en priorité par l'application du principe de précaution s'agissant du niveau de pollution du captage de Massérac.

<http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations-classees-ICPE2/Installations-agricoles/SCEA-DE-SAINT-YVES-Demande-d-autorisation>

Cela fait plus de 3 mois que l'enquête publique est terminée, et nous apprenons que le Coderst vient de donner un avis favorable à ce projet, ignorant tout de l'enquête publique. Nous avons sollicité à 2 reprises une audience à Monsieur le Préfet de Loire Atlantique qui n'a pas souhaité nous répondre.

Il est vrai que face à des organisations agricoles et de la coopérative porteuse de ce projet, les habitants n'ont aucun avis à donner, et Monsieur le Préfet nous le fait comprendre en ne souhaitant pas nous recevoir pour lui expliquer notre refus face à des projets contraire à notre santé.

Malgré un arrêté préfectoral de Loire Atlantique interdisant l'épandage sur les marais de Massérac, dans le PPRi du captage, nous constatons régulièrement que des produits phytosanitaires y sont déversés. C'est à nous citoyens d'alerter la « police de l'eau ». Bien entendu, cet arrêté n'a pas été validé par la préfecture d'Ille et Vilaine. Peut-être que la frontière du département qu'est la Vilaine doit nous protéger.

Il est important que vous puissiez agir auprès de autorités départementales pour que la décision qui doit être prise, tienne compte du niveau déjà très élevé de la pollution de notre eau.

Nous ne pourrions continuer à nous laisser « empoisonner » par les produits utilisés par ces élevages intensifs.

Vous qui connaissez le niveau de contamination de tous nos cours d'eau et nappe souterraine, vous devez nous accompagner pour faire prendre conscience à nos élus locaux et les autorités départementales de la dégradation de la ressource Eau, de l'augmentation des pesticides utilisés par l'agriculture intensive, de la contamination maintenant chronique et non plus seulement pendant les périodes de traitement des sols, d'épandages et du coût prohibitif des analyses faites par les laboratoires impactant les factures des consommateurs et citoyens. Nous sommes malheureusement sur une trajectoire de contamination des ressources généralisée

Nous vous remercions de l'attention que vous pourrez donner à notre courrier et vous prions d'agréer Messieurs les Ministres, l'expression de notre très haute considération

« Collectif sans pesticides »

Pièces jointes :

Courrier à Monsieur le Préfet de Loire atlantique

Courrier du SIAEP de Massérac